



BRETAGNE SUD HABITAT

Mise en ligne le : 19-12-2022 jusqu'au : 19-02-2023

DELIBERATION DU BUREAU DU 12 DECEMBRE 2022 – BRETAGNE SUD HABITAT

Le 12 décembre 2022 à 17h30, les membres du Bureau se sont réunis au siège de Bretagne Sud Habitat, 6 avenue Edgar Degas à Vannes, suivant la convocation qui leur a été adressée par Madame la Présidente le 7 décembre 2022.

Membres présents (4) : Soizic PERRAULT David ROBO Marie-Jo LE BRETON Olivier HOUSSAY Excusé ayant donné pouvoir (1) : Marc BOUSTRUCHE – pouvoir à Soizic PERRAULT Excusés (2) : Marie-Hélène HERRY Jérôme PINSARD	DELIBERATION N°	11.BU-2022 12 12	Groupes n°126-238-138-174-193 Opérations n°0091220020 et 91200010001
	Appel à Projet « Bien vivre partout en Bretagne » en 2022	CRACH LANESTER PLOEMEUR SAINT JEAN BREVELAY	Réhabilitations énergétiques Autorisation de demandes de subventions auprès de la Région Bretagne

Dans le cadre de son engagement en faveur de la cohésion des territoires, la Région Bretagne a initié, en 2021, un dispositif expérimental pour l'amélioration des conditions de vie de toutes les Bretonnes et les Bretons et ainsi participer aux nécessaires transitions.

Cette aide financière reconduite pour 2022 a été ouverte aux bailleurs sociaux. En juin 2022, Bretagne Sud Habitat a déposé plusieurs dossiers pour des opérations de réhabilitation énergétiques susceptibles d'être éligibles à celle-ci.

Début novembre, les porteurs de projets ont été informés de la sélection de leur projet par la Région et sont appelés à saisir un dossier de demande de subvention sur le portail des aides.

Quatre projets sont sélectionnés sous réserve de l'instruction définitive et du vote de la subvention par la commission permanente pour un montant prévisionnel de 516 690 € répartis comme suit :

- 111 000 € pour la réhabilitation énergétique de 8 logements à CRACH, résidence La Mare,
- 150 000 € pour la réhabilitation énergétique de 48 logements à LANESTER, résidence Normandie Niémen,
- 150 000 € pour la réhabilitation énergétique de 60 logements à PLOEMEUR, résidence Bois Pins IV,
- 105 690 € pour la réhabilitation énergétique de 38 logements à SAINT JEAN BREVELAY, résidences Cadoudal et Guillemot.

Après en avoir délibéré, le Bureau, à la majorité des membres présents ou représentés, autorise les services de Bretagne Sud Habitat à poursuivre le montage financier de ces opérations en sollicitant une subvention auprès de la Région Bretagne.